

PARCOURS USAGER·E VIH TEST+

Informations complémentaires en Région Centre-Val de Loire



Annnonce de VIH POSITIF

L'entretien d'annonce de positivité entre le biologiste et l'usager·e doit avoir lieu le matin, du lundi au vendredi, afin de favoriser sa prise en charge.

Vigilance : Ces annonces peuvent nécessiter de prendre du temps avec les usager·es.

1/ Annoncer et remettre le résultat positif à l'usager·e dans un endroit calme, isolé afin de s'assurer de la confidentialité des informations transmises.

2/ Informer en toute bienveillance l'usager·e sur la nécessité d'une prise en charge rapide avec une primo-consultation en milieu hospitalier, tout en le rassurant sur l'espérance de vie similaire à une personne non infectée et lui présenter la charge virale indétectable.

3/ Proposer à l'usager·e un accompagnement communautaire auprès de l'association AIDES (parler du vivre avec, accompagnement physique au 1^{er} rendez-vous, rencontre avec d'autres personnes concernées...)

4/ Fixer le premier rendez-vous de consultation (délai de 48H maximum) auprès d'un médecin infectiologue du département (ou par téléconsultation) afin d'initier le parcours de soin de l'usager·e nouvellement dépisté·e.

5/ Mettre en contact l'association AIDES et l'usager·e si ce dernier accepte l'accompagnement communautaire.

Si besoin durant l'entretien et après l'annonce, le biologiste contacte le [CoReSS Centre-Val de Loire](#) :

Contact de la navigation CoReSS : 02.34.37.89.94 – coress@chu-tours.fr